

FICHE DE POSTE

Nom de la collectivité	Commune de BELZ
Service	Technique
Intitulé du poste	Responsable du secteur espace vert
Catégorie et Filière	C - TECHNIQUE

SERVICE

Missions du service	Entretien et renouvellement du patrimoine végétal communal, entretien des installations sportives et propreté urbaine
Lieu de travail	Commune de Belz
Positionnement hiérarchique	Sous l'autorité du responsable du service technique
Agents encadrés	4 agents techniques polyvalents chargés des espaces verts
Relations fonctionnelles	Interne : Les agents des services, les élus Externe : Les administrés, le milieu associatif, les fournisseurs, les entreprises, les concessionnaires, les prestataires de service et les partenaires institutionnels

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Missions	• Management de l'équipe • Création et entretien des espaces verts • Renfort sur les missions élargies aux services techniques
Activités	• Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et paysages • Coordination des activités et plannings de l'équipe en fonction des contraintes • Participer à l'évaluation des agents encadrés • Participer à l'évaluation des besoins en formation des agents encadrés • Proposition de création de nouveaux espaces • Réalisation d'études et chiffrages • Diffusion des informations techniques auprès des agents de l'équipe • Travaux de création et d'aménagement des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site • Plantations des massifs floraux, entretien des espaces verts du territoire communal : tonte, bêcheage, désherbage, débroussaillage, taille des arbustes, traitement, arrosage, • Entretien des terrains de sports • Veille au bon état de fonctionnement des matériels et des véhicules

	• Définition des besoins en matériels, équipements et produits nécessaires aux activités • Entretien de l'ensemble des espaces verts y compris la propreté du cimetière • Mise à jour de la documentation du secteur • Mise en place du matériel, de la signalisation ainsi que de l'ensemble des aspects techniques pour permettre le déroulement de manifestations communales, associatives et diverses • Salage de la voirie • Mise en place des salles lors des manifestations diverses (conseil municipal, réunions publiques, mariages, ou tout autre événement), • Collecte des petites poubelles et de tout autre déchet sur la voie publique • Reporting au responsable de toute anomalie détectée. Ainsi que toute autre mission de service public
--	---

COMPETENCES REQUISES

Compétences professionnelles : Savoir faire	• Management d'une équipe • Savoir analyser les besoins en espaces verts de la collectivité, • Savoir reconnaître les végétaux et maîtriser les techniques d'entretien • Connaître les techniques d'aménagement des espaces verts • Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail • Connaissance de la commune et de l'environnement territorial • Conduite de véhicules et respect du code de la route • Force de proposition sur l'aménagement, la création d'espaces verts et l'embellissement de la commune • Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité • Savoir rendre compte de toute anomalie qui pourrait engendrer un dysfonctionnement dans le service
Savoir être	• Réfléchi, précis, adroit, rigueur, méthode, • Faire preuve d'esprit d'initiative et d'organisation de son travail • Respect du devoir de réserve et principe de discrétion professionnelle • Capacité à travailler en autonomie et en équipe, • Qualités relationnelles, • Polyvalence, disponibilité, réactivité, • Sens du service public.
Autres : Diplôme requis Permis spécifique Habilitation ...	• Permis B, C, BE, • Autorisation de conduite engins de chantier • Autorisation de conduite nacelle • Bac STAE (Sciences techniques de l'agronomie et de l'environnement) • BTS Aménagements paysagers ou équivalent

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Temps de travail :	Temps complet
Moyens mis à disposition Matériels et équipements utilisés	• Véhicules des services techniques • Vêtements professionnels et équipements de protection individuels (chaussures et bottes de sécurité, gants, casque, lunettes de protection...) • Local technique (vestiaire, douche...) • Matériels et outillages techniques • Téléphone portable pro
Spécificités	• Respect du port d'équipements de protection individuelle • Variation des horaires de travail en cas de restriction d'eau • Travaux majoritairement effectués en extérieur et en toutes saisons, • Utilisation de matériel bruyant et tranchant